141

L'Autriche, un modèle pour l'Europe ?

La Constitution autrichienne du 1er octobre 1920 qui a mis fin à la monarchie a permis d'adopter un système politique novateur en Europe organisé autour de la protection des droits de l'homme et du citoyen. Les qualités reconnues à cette Constitution sont le fruit de l'influence exercée par Hans Kelsen sur sa rédaction. L'organisation de l'État repose sur un contrôle de constitutionnalité concentré et un cadre juridique protecteur des valeurs démocratiques. Ainsi, l'intérêt que présente l'étude de la Constitution autrichienne dépasse le domaine du droit. Il touche également à la relation entre les normes, la réalité géopolitique, le contexte économique et social. 100 ans après, quel est l'héritage de ce texte fondateur ? L'Autriche est-elle un modèle pour l'Europe ?

Philippe Gréciano *est Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Chaire Jean Monnet, Directeur du Groupe de recherches sur l'histoire de la justice internationale (GREHJI) du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE).*

Martial Mathieu *est Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Directeur du Département Histoire des droits de l'homme du Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes (CESICE).*

CHAIRE JEAN MONNET Grenoble Relations franco-allemandes, intégration européenne et mondialisation

Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes CESICE

UGA Université Grenoble Alpes

Avec le soutien du programme Erasmus+ de l'Union européenne

Diffusion Lextenso/LGDJ

IFJD INSTITUT LOUIS JOINET

9 782370 323187

Prix : 20 € TTC

ISBN 978-2-37032-318-7

141

L'Autriche, un modèle pour l'Europe ?

Colloques & Essais

Collection Colloques & Essais

Sous la direction scientifique de
Philippe GRÉCIANO et Martial MATHIEU

L'Autriche, un modèle pour l'Europe ?

Préface de Clemens JABLONER
ancien Vice-Chancelier



Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie